

# **SOMMAIRE**

Édito	p. 1
Mémento	p. 2
Vie municipale	p. 3
Calendrier	p. 5
Dans ma commune	p. 5
Environnement	p. 7
Vie associative	p. 8

Prochain numéro : le 4 février 2023







Édito

Chères Rohannaises, Chers Rohannais,

Pour cet hiver 2022-2023, la COVID-19 fait place aux préoccupations énergétiques, nous incitant à revoir nos modes de consommation et à nous adapter. Le désormais traditionnel concours des Décorations de Noël évolue dans ce sens : le jury ne tiendra compte cette année que des décorations non lumineuses et la municipalité a également fait le choix de réduire les décorations électriques.

Cet hiver 2022-2023 est aussi marqué par l'installation de nouveaux commerces à Rohan. Un magasin Pole Optique, en face des Halles, devrait ouvrir ses portes entre le 5 et le 10 janvier. À noter aussi l'ouverture de l'Atelier Delphine L. pour vos créations et retouches vestimentaires. Le marché de Noël de l'Association des Parents d'Élèves de l'école de la Ville-Moisan (18 décembre) ainsi que la boutique éphémère Berrbad, du collectif Femmes de Bretagne, vous permettront également de trouver des idées cadeaux.

Nous nous retrouverons à l'occasion des Voeux à la population le samedi 7 janvier à 11h à la salle de la Belle-Étoile. D'ici là, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Victorien Leman, Maire

Ce bulletin est téléchargeable sur *rohan.fr* 



#### La Mairie est ouverte

# -les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h ; les jeudis et samedis de 9h à 12h

Fermeture exceptionnelle les 24 et 31/12/2022

Accueil téléphonique : 02 97 51 50 33

N° d'astreinte (en cas d'urgence, en dehors des heures d'ouver-

ture de la mairie): 07 61 73 94 23

# Maison de Santé 9, rue du Château

# \*Service médical : Dr Herquin et Dr Munoz

Prendre rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, au **02 97 08 74 39**. Fermé le jeudi après-midi.

**Service de garde** le soir de 19 h à 7 h et le week-end du samedi 12 h au lundi matin. Composer le 15 (service médical à la maison) ou le 18 ( sur la voie publique).

114: un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques).

# \*Cabinets d'infirmières :

Cabinet des Halles, Jéhanno - Allano :

02 97 51 50 71

Cabinet du Château, Glais - Carret :

02 97 38 93 97 et 02 97 38 41 84

# \*Orthophoniste: Lauren Vourch:

vourchlauren@gmail.com / **09 86 73 71 75** 

\*Masseurs-kinésithérapeutes : David et Éric Mignard: 02 97 51 54 37

\*Assistantes sociales : Mme Gasnier et Mme Lemoine: 02 97 25 05 24

\*Hypnothérapeute EMDR-DSA: Mme Le Quellec : 07 69 19 57 36

**Cabinet dentaire Rue Notre-Dame** 

Dr Stéphane Criou: 02 96 28 25 53

# Pharmacie 3 rue de Kérentrée

B. Guéhenneux: 02 97 51 50 07

Pour connaître la pharmacie de garde et d'urgence la plus proche, composer le **3237**.

Ouverture:

-Lundi: 8h30-12h45 / 13h45-19h30 -Mardi: 8h30-12h45 / 13h45-19h30 -Mercredi: 9h-12h45 / 13h45-19h30 -Jeudi: 8h30-12h45 / 13h45-19h30 -Vendredi: 8h30-12h45 / 13h45-19h30 -Samedi: 9h-12h45 / 13h45-18h

# Naturopathe / réflexologue

## Annie Michard, 2 rue du Cuir Vert

du lundi au samedi, sur rendez-vous uniquement. Visites à domicile possibles.

Contact: 06.25.30.38.99

# Service vétérinaire Vet&Sphère 3 rue du Pont d'Oust

Tél: 02 97 51 50 47

## Médiathèque de Rohan Place du Château

Horaires d'ouverture :

- \*Mercredi de 13h30 à 18h30
- \*Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- \*Vendredi de 13h30 à 17h
- \*Samedi de 10h30 à 12h

Tél: 02.97.38.58.04

Courriel: bibliotheque@rohan.fr

# Agence Postale Communale Place de la Mairie

Horaires d'ouverture :

- \*Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- \*Mercredi de 9h à 12h
- \*Jeudi et Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- \*Samedi de 9h à 12h

Tél: 02.97.51.39.99

## Gendarmerie Le Poteau

Ne pas hésiter à prendre contact ou rdv

Rohan: 02 97 51 50 11 - Josselin: 02 97 22 20 26

Permanences à Rohan : le vendredi 14 h - 18 h

Le 17 est à réserver aux urgences.

Contact courriel:

cob.josselin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

#### Marché des Halles

### Le vendredi après-midi

- -Boucherie-charcuterie Gildas Eonnet
- -Poissonnerie Françoise Jégo
- Saucissons Ludovic Carpentier
- Plats préparés Benoît et Stéphanie
- Couscous Mohamed Ali Rejeb
- -Légumes
- -Chèvrerie de La Butte
- Crêpes « CroqCracq et Crêpes » Vanessa Houssa

## Le dimanche matin

- -Huîtres et coquillages Legal
- -Plats cuisinés Benoît et Stéphanie

## **Itinérants**

-le vendredi soir : pizza Belle Étoile -le jeudi : poissonnerie, en plusieurs lieux

Taxis - Ambulances

Ambulances Tanguy : **02 97 38 94 90** Ambulances Le Roscouët : **02 97 38 85 33** 

# Déchetteries

## \*Déchetterie de Gueltas :

- -lundi, de 14h à 17h
- -jeudi et samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

### \*Déchetterie de Crédin :

- -lundi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
- -mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14h à 17h
- -samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

## **RAPPEL:**

Face au constat d'une augmentation des appels abusifs au numéro d'astreinte, nous rappelons que seules des demandes concernant des <u>urgences</u> (c'est-à-dire des situations concernant de manière immédiate la sécurité ou l'intégrité des biens et des personnes) seront traitées.

Les situations et démarches ne présentant pas un caractère d'urgence sont à réaliser ou signaler auprès de la Mairie aux heures d'ouverture.

# VIE MUNICIPALE

# Conseil muncipal du 13 octobre 2022

# I. PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »

M. Gwénolé TOUTAIN, chargé de projet de Pontivy Communauté pour le programme « Petites Villes de Demain », a présenté le programme, les étapes clefs, les atouts et les faiblesses identifiés sur la commune de Rohan ainsi que les enjeux de ce programme aux membres du Conseil municipal.

# II. ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2023

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Le Conseil municipal approuve le passage de la commune de Rohan à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2023.

# III. RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil municipal a approuvé les décisions suivantes :

- Suppression d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur territorial et création d'un poste permanent à temps complet de rédacteur territorial principal de 2ème classe à compter du 01/01/2023,
  - Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet (14/35ème) à compter du 01/01/2023,
- Détermination des modalités d'attribution relatives aux autorisations liées à des évènements familiaux pour les agents publics territoriaux.

# Conseil muncipal du 1er décembre 2022

#### I. FINANCES

Considérant les travaux de la commission Finances en date du 17/11/22, le Conseil municipal a approuvé les décisions suivantes :

- Il est décidé de ne pas procéder à l'augmentation des tarifs communaux pour l'année 2023 ; exception faite de la prestation supplémentaire de ménage à la salle La Belle Etoile qui passent de 27.50 € à 35 € de l'heure.
  - L'indemnité pour les piégeurs de ragondins et pies est fixée à 152.68 € brut par an.
- M. Romaric DAGBA est nommé en qualité de gardien de l'église à compter du 08/09/2022 et l'indemnité annuelle de gardiennage est fixée à 479.86 € brut, conformément à la réglementation en vigueur pour les gardiens résidant dans la commune où se trouve l'édifice.

- La participation de la commune à l'arbre de Noël des écoles sera de 7.50 € par élève rohannais pour l'année 2022. A compter de 2023, la participation communale représentera 75 % du montant de la facture acquittée par l'établissement avec une subvention maximale de 7.5 € par élève résidant à Rohan.
- La participation de la commune aux repas des élèves des écoles privées est reconduite sur la base de 0.55 € par repas pour les enfants rohannais scolarisés en maternelle et de 0.30 € pour les primaires rohannais.
  - La somme de 161.10 € est admise en non-valeur à la suite de la proposition de la Trésorerie.
- M. le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts aux budgets 2022 avant l'adoption des budgets primitifs à intervenir en 2023.
- Par suite de l'adoption de la nomenclature M57 au 01/01/2023, la liste des biens à amortir et les durées d'amortissement proposées par la commission Finances sont validées. Il est également décidé d'appliquer la règle du prorata temporis prévue par l'instruction M57.
- Considérant le pacte financier et fiscal sur 2022 et considérant que les communes membres ayant institué un taux de taxe d'aménagement et Pontivy Communauté doivent, par délibérations concordantes, définir les modalités de reversement de la taxe d'aménagement communale à l'intercommunalité, le Conseil municipal adopte le principe de reversement de la part communale de taxe d'aménagement à Pontivy Communauté (50 % de la taxe liée aux opérations d'aménagement et de construction de la communauté de communes sur le territoire de Rohan, 50 % de la taxe liée aux opérations de construction privées sur les zones d'activités délimitées par les statuts de l'EPCI, pas de reversement de la taxe liée aux opérations de constructions publiques ne relevant pas de Pontivy Communauté ou privées en dehors des zones précitées).
- M. le Maire rappelle que la commune verse une subvention annuelle de 36 000 € à l'AFR. La transformation du « contrat enfance jeunesse » en programme « Bonus Territoire » de la CAF implique que la subvention annuelle octroyée par la CAF du Morbihan à la commune sera, à partir de 2023, versée directement à l'association. En conséquence, le Conseil municipal décide l'octroi d'une subvention de 27 000 € pour l'année 2023 à l'AFR avec la possibilité de faire une avance sur la subvention de l'année 2024 de 9000 € maximum qui sera supportée par le budget principal de 2023.
- Le permis de stationnement autorise l'occupation du domaine public sans faire de travaux touchant le sous-sol (pose d'un échafaudage, stationnement provisoire d'un camion-nacelle, etc.) donne lieu au paiement d'une redevance. Il est décidé de procéder à l'exonération de la redevance de stationnement dans le cadre des permis de stationnement.

## II. REHABILITATION DU PONT DU GUER

La commission d'appels d'offres (CAO) a procédé à l'analyse des offres pour le marché de travaux de réhabilitation du Pont du Guer. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : prix des prestations 40 %, valeur technique 60 %. Le Conseil municipal valide la décision d'attribution de la CAO. Les courriers de notification seront transmis début décembre 2022 aux entreprises non retenues. Cette opération sera subventionnée à hauteur de 50 % par l'Etat au titre de la DETR et à hauteur de 20 % par le Département du Morbihan. La commune de Saint Maudan financera 1/3 du reste à charge. Les travaux débuteront courant mai/juin 2023 et devraient finir en septembre 2023.

# III. LES MARDIS DE ROHAN

Il est décidé de reconduire les « mardis de Rohan » pour l'année 2023. Le programme énoncé pendant la réunion du Conseil municipal sera prochainement dévoilé aux habitants.

# IV. CORRESPONDANT DEFENSE

Vu la circulaire du 26/10/2001 rappelant la nécessiter de désigner un correspondant défense au sein de chaque Conseil municipal, M. Yoann NICOLAS est désigné en tant que correspondant Défense de la commune. Il aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense.

## V. HORAIRES DE LA MAIRIE

A compter du 1er janvier 2023, les horaires de la mairie évoluent :

	Horaires d'ouverture au public :		
	Matin	Après-midi	
Lundi			
Mardi		14h30-17h30	
Mercredi	9h00-12h00		
Jeudi		FERMÉ	
Vendredi		14H30-16H00	
Samedi	FERMÉ		

# Conseil muncipal des Jeunes du 19/11/2022

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le 19 novembre 2022 à la mairie.

En présence de Jean-Michel Daniel (artiste-peintre) et d'Estelle Pontillo (médiathécaire de la commune), les jeunes ont échangé sur un projet de fresque pour orner la façade de la médiathèque communale. À partir de leurs suggestions, Jean-Michel Daniel doit désormais établir un projet précis pour cette fresque visant à décorer et rendre plus visible la médiathèque.

Les Jeunes Élus ont également validé le projet d'installation d'une balançoire-nid dans l'aire de jeux à proximité du plan d'eau de la Ville-Moisan.

Monsieur le Maire a tenu à féliciter les Jeunes Élus pour leur présence et les lectures qu'ils ont faites lors de la commémoration du 11 Novembre.

Enfin, les Jeunes Élus ont émis le souhait de créer une chasse au trésor en parallèle du prochain Marché Médiéval (week-end de la Pentecôte 2023), afin de faire découvrir de manière ludique le patrimoine et l'histoire de la commune aux visiteurs du marché.

# **CALENDRIER DES ANIMATIONS**

# Fn Décembre...

- \*Samedi 10 décembre : Assemblée Générale du Comité de la Fête du Blé Noir, salle de la Belle-Étoile.
- \*Mardi 13 décembre : Arbre de Noël de l'école Jeanne d'Arc, salle de la Belle-Étoile.
- \*Vendredi 16 décembre : Fête de Noël du collège Jeanne d'Arc et de l'École de la Ville-Moisan.
- \*Dimanche 18 décembre : Marché de Noël de l'école de la Ville-Moisan.
- \*Dimanche 18 décembre : Bal du Club de Bonne-Encontre, salle de la Belle-Étoile.

# ...en Janvier...

- \*Samedi 7 janvier : Voeux du Maire, à 11h, salle de la Belle-Étoile.
- \*Samedi 14 janvier : Tarot, à la salle des Fêtes de Saint-Samson.
- \*Vendredi 27 janvier : Assemblée Générale du Club de Bonne-Encontre, salles des fêtes de Saint-Samson.
- \*Samedi 28 et dimanche 29 janvier : Théâtre par les Chevaliers de Rohan à la salle de la Belle-Étoile.

# ...et en Février

- \*Samedi 4 et dimanche 5 février : Théâtre par les Chevaliers de Rohan à la salle de la Belle-Étoile.
- \*Samedi 11 février: Bal Disco organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Samson, salle de la Belle-Étoile.
- \*Samedi 18 février : Assemblée générale de l'UNC, salle des fêtes de Saint-Samson.
- \*Mardi 21 février : Tarot à la salle des fêtes de Saint-Samson.

# DANS MA COMMUNE

# Point Santé Mobile Adaléa

Le Point Santé Mobile de l'Association ADALEA poursuit ses permanences de proximité une journée par mois à Rohan (Place du Château).

Il est un lieu gratuit d'accueil, d'écoute, de prévention en matière de soins et d'orientation vers les professionnels du territoire.

Prochaine date (sur rendez-vous):

MARDI 20 DECEMBRE : de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

# Petite Annonce

-Vends oeufs, 4€ la douzaine. Tél : 06.63.66.84.63.

# Repas des Aînés

Le 18 novembre, après 2 ans d'empêchement, le traditionnel repas des Aînés a pu avoir lieu et a rassemblé 126 personnes pour un moment convivial agrémenté d'airs d'accordéon, de chants et de danse.

Une nouveauté cette année : la tombola, avec des lots offerts par les commerçants de la commune. Nous remercions les généreux commercants qui ont gâté les convives : la pharmacie Guéhenneux, Roc'han Mailles, la salon de beauté Source de Beauté, Berthy coiffure et l'Eau d'Oust.



# Nouveaux commerces

Vous avez sans doute remarqué des travaux menés dans le local commercial du 21 rue Notre-Dame; ce local accueillera très bientôt un magasin **Pole Optique**. Ouverture prévue entre le 5 et le 10 janvier. Bienvenue à ce nouveau commerçant!



## Ouverture de l'Atelier Delphine L

Ilphine Le Roy, modéliste vient de créer n atelier de couture et de confection de tements à Rohan.



uturière et modéliste de métier, elle possède un savoir-faire professionnel depuis 27 ans. Vous uvez lui confier tous vos travaux de coutures ou de création de vêtements. Elle assure des estations sur mesure, et saura vous écouter pour répondre au mieux à votre besoin, dans les ailleurs délais

e propose également d'accompagner les particuliers sur des projets de confections de tements uniques avec différentes approches possibles (recycler un tissu non utilisé, modifier un tement, optimiser des chutes de tissus ...). Très inspirée, et pleine de ressources, elle se fera un iisir d'échanger avec vous ses idées.

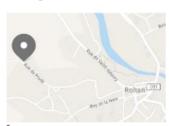
cueil du mardi au jeudi de 15h30 à 18h30, lundi et vendredi sur rendez-vous.

#### Atelier Delphine L. Création

Une collection de vestes, chemises, robes, sweats, pantalons ... vous est présentée. Les tarifs indiqués sont avec ou sans la fourniture du tissu.

#### Atelier Delphine L. Retouches

Pantalons	
Ourlet piqué	10€
Ourlet invisible	13€
Jupes / Robes	
Ourlet bas simple	
Ourlet invisible	18€
Accessoires	
10 lingettes gaze coton/bambou	18€
Chouchou	4€
Panier lingettes	10€



#### Chemises/Tops

Raccourcissement de la longueurà partir de	14€
Raccourcissement bas de mancheà partir de	14€
Rétrécissement/cintrage sans doublure	. 14€

#### Divers

Reprise de couture (usure, déchirure) ......à partir de 10€ Ourlet voilage/rideau .....à partir de 10€/mètre

Autres demandes sur devis



Pour vos cadeaux de Noël, votre BOUTIQUE éphémère de ROHAN est ouverte les vendredis après-midi, samedis et dimanches matin et tous les jours 10H-18H le dimanche 10H-13H pendant les vacances scolaires. (Fermé le lundi)

Des idées cadeaux ou déco artisanales et locales mais aussi poétiques, pratiques, gourmandes,...

Laissez vous tenter par le talent des exposantes pour des cadeaux uniques. Joyeuses fêtes!

> BERRBAD 5 PLACE DE LA MAIRIE ROHAN





# **ENVIRONNEMENT**

# Projet Nichoir



Le Collège Jeanne d'Arc de Rohan a remporté le 3e prix du Trophée Terr'Endro de Pontivy Communauté, qui récompense les meilleures initiatives duterritoire en matière d'environnement et d'énergie. Bravo à eux!

L'objectif est de mettre en place un nichoir connecté. Avec l'aide d'un ornithologue amateur les « éco-collégiens » vont installer un nichoir dans la cour. La caméra connectée permettra d'observer l'installation d'un couple puis l'évolution de la nichée jusqu'à l'envol d'une nouvelle génération si un couple de passereaux décide de s'y installer.



06 69 52 00 01

asso.rohan@famillesrurales.org

# **LOISIRS JEUNES**

Mercredi 21-14h à 17h: Atelier de Noël et goûter

sur réservation

Vendredi 2 - 17h à 19h: Tournoi de jeux vidéo

**Vendredi** 9 - 17**h à** 19**h** : Initiation au badminton

**Vendredi 16 – 17h à 21h** : Soirée sucrée et quiz manga

ervation obligatoire auprès de Nolwenn au 07 68 56 90 24 ou loisirsjeunerrohancredin@gmail.com Adhésion obligatoire



# ANIMATIONS DF NOFI



Inscription au Père Noël secret Comment ça marche ? C'est simple, en remplissant notre formulaire ci-dessous, vous deviendrez le père Noël secret d'un(e) inconnu(e) en lui offrant un cadeau anonyme (d'une valeur de -10€) et, à l'inverse, un(e) autre inconnu(e) vous

Du 23/11 au 16/12

13-17 ans

18-34 ans

35-49 ana



<mark>Sortie collective à Lamballe</mark> pour le marché et illumination de Noël, départ de la place de l'église à Crédin à 15h et de la place du château à Rohan à 15h10. Sur inscription et participation de 4€ par personne.

Ateliers familiaux + Goûter de 14h à 16h à la salle de la Belle étoile de Rohan. A partir de 3 à 12 ans accompagné par un adulte et en autonomie pour les +12 ans. Sur inscription et participation de 1€ par personne.

Le père Noël secret : Remise des cadeaux du père Noël Secret à 17H à la salle de la Belle étoile de Rohan. (Présence de chaque participant obligatoire)

Contact : 06.61.00.59.96 morgan.mevel@famillesrurales.org

Plus d'info: https://www.famillesrurales.org/rohan/99/pere-noel-secret

<b>/</b>					
~		Le père Noël secret 🛚 🗡			
Prénom et	Initiale de Nom :				Sums
41*	formed formed		*	Tranche d'	âge :
Genre : N	1 L F L				
ď	aime :	Je n'aime pas :		0-7 ans	
9,	uune.	Je it turite pas :		0 10	
Summing		<i></i>		8-12 ans	L

Condition : Complétez le formulaire et déposez le avant le 16/12 au Igcal de Crédin Mardi et Vendredi de 17h à 18h30 ou bien au Igcal de Rohan le Lundi et Jeudi de 9h à 16h30 . N'oubliez pas de retirer un formulaire complété en échange,



# ANIMATIONS DE NOËL

#### Inscription au Père Noël secret

Comment ça marche ? C'est simple, en remplissant notre formulaire ci-dessous, vous deviendrez le père Noël secret d'un(e) inconnu(e) en lui offrant un cadeau anonyme (d'une valeur de −10€) et, à l'inverse, un(e) autre inconnu(e) vous offrira un cadeau, devenant également votre père Noël. Participation Gratuite.



Le 21/12

Le 10/12

Sortie collective à Lamballe pour le marché et illumination de Noël, départ de la place de l'église à Crédin à 15h et de la place du château à Rohan à 15h10. Sur inscription et participation de 4€ par personne.

#### Ateliers familiaux + Goûter

de 14h à 16h à la salle de la Belle étoile de Rohan. A partir de 3 à 12 ans accompagné par un adulte et en autonomie pour les +12 ans. Sur inscription et participation de 1€ par personne.

> Le père Noël secret : Remise des cadeaux du père Noël Secret à 17H à la salle de la Belle étoile de Rohan. (Présence de chaque participant obligatoire)



Contact: 06.61.00.59.96 morgan.mevel@famillesrurales.org

 $Plus\ d'info: https://www.famillesrurales.org/rohan/99/pere-noel-secret$ 

# Union Sportive Rohannaise

Présentation du duo de coachs :

## Nicolas Hello, 27 ans

3ème année de dirigeant Rôle: Joueur, coach de la A Ancienneté du club : 4 années



Julien Guillory,39 ans 2ème année de dirigeant

Rôle: Joueur, coach de la B Ancienneté dans le club : 21 années

## Programme des Seniors :

- Dimanche 4 décembre :

   US Rohan A vs Guénin B
  - US Rohan B vs EXEMPT
- Dimanche 11 décembre :

   Remungol A vs US Rohan A
   Crédin A vs US Rohan B
- Dimanche 15 janvier
- US Rohan A vs Moréac E
- US Rohan B vs Gueltas B
- Dimanche 22 janvier:
  - Esp. Bréhan B vs US Rohan A Les Forges A vs US Rohan B
- Samedi 3 décembre GJ Noyal vs St Anne d'Auray
  - Samedi 10 décembre Cleguerec vs GJ Noval

Programme des U16B:

- Samedi 17 décembre

EXEMPT vs GJ Noyal

430 REPAS DE JAMBON À L'OS DE VENDUS, QUEL FRANC SUCCÈS! UNE TRÈS BELLE ACTION POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'UNION SPORTIVE ROHANNAISE! MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS ET TOUS LES BÉNÉVOLES D'AVOIR ÉTÉ PRÉSENTS!

TOUTE L'ÉQUIPE DE L'US ROHAN VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE. À VOUS ET À VOS PROCHES! ON SE DIT À L'ANNÉE PROCHAINE!



RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX FACEBOOK: UNION SPORTIVE ROHANNAISE INSTAGRAM : @US.ROHAN

# QUEL AVENIR POUR LE CENTRE-VILLE DE ROHAN?

# Résultats de la consultation participative

Depuis le mois de mai dernier la commune de Rohan est lauréate du programme « Petites Villes de Demain ». Ce programme vise à engager des actions de revitalisation dans des villes de moins de 20 000 habitants jouant un rôle local de centralité et présentant des signes de fragilité.

La mise en œuvre de ce programme se déroule en deux temps :

- Une première phase de diagnostic et de conception du projet s'étendant sur une période de 18 mois à partir de l'adhésion au programme. Cette phase a débuté et devrait s'étendre jusqu'au deuxième semestre 2023
  - Une deuxième phase de mise en œuvre opérationnelle des actions à l'issue de cette phase de diagnostic

La mairie a souhaité associer les habitants et usagers de la commune à la construction du projet, afin d'arriver à une vision partagée pour le futur du centre-ville de Rohan.

La première étape de ce travail de co-construction a consisté à diffuser un questionnaire permettant d'identifier les priorités des habitants et usagers pour le centre-ville. Ce questionnaire a rencontré un fort succès avec plus de 170 contributions enregistrées!

Nous vous présentons ici l'analyse des résultats du questionnaire :

Constat 1 : Un centre-ville fréquenté quotidiennement ou plusieurs fois par semaine pour plus de 85% des répondants, qui bénéficie d'une image globalement favorable : commerçant, historique et agréable étant les qualificatifs les plus présents.

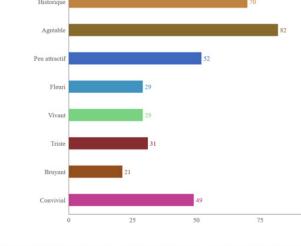
Comment considérez-vous le centre-ville de Rohan?

A quelle fréquence venez-vous dans le centre-ville de Rohan?



Constat 2 : Des mobilités actives (marche et vélo) qui ont peu leur place dans l'aménagement actuel du centre-ville pour une majorité de répondants, avec pour 85% d'entre eux des cheminements moyennement ou non sécurisés pour les scolaires.

Comment jugez-vous la place du piéton en centre-ville de Rohan?

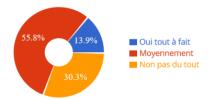


Comment jugez-vous la place des vélos en centre-ville de Rohan?



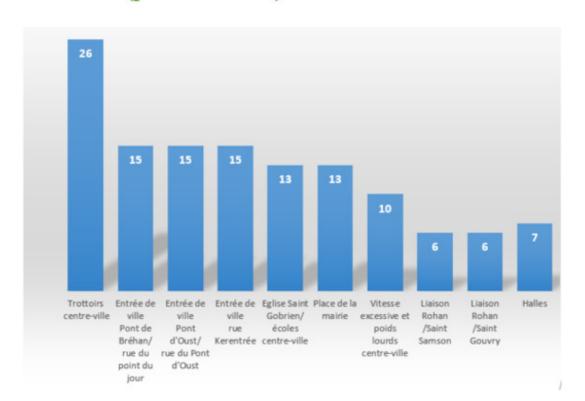


Pour les scolaires, les cheminements piétons et vélos et les accès aux écoles vous semblent-ils sécurisés ?

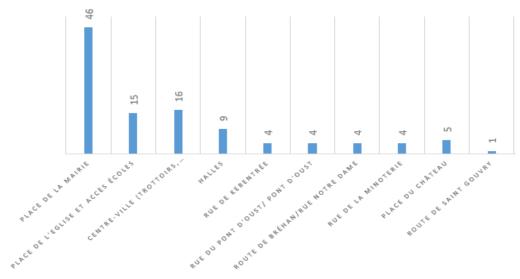


Constat 3 : Les trottoirs et la voirie inadaptés en centre-ville, la vitesse excessive et le flux de poids lourds sur les deux routes départementales, particulièrement aux entrées de ville, sont le plus souvent invoqués.

# Y-a-t-il des secteurs que vous jugez particulièrement inadaptés pour les cheminements doux (piétons et vélos) en centre-ville et sur la commune ?



Constat 4 : La place de la mairie mise en avant par une forte majorité de répondants comme secteur prioritaire pour un projet d'aménagement.

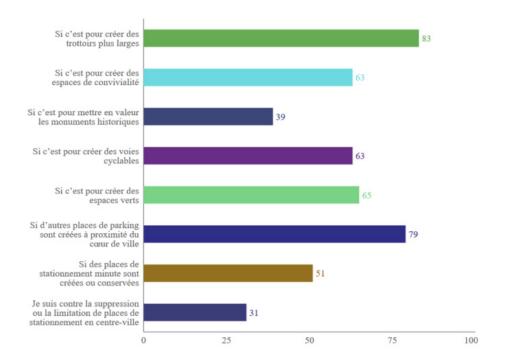


Constat 5 : Une offre de stationnement jugée suffisante en centre-ville, dont la rotation pourrait-être améliorée ou l'offre réorganisée (pour plus de 80% des répondants). La limitation ou la suppression de places de stationnement est également envisagée par une majorité de répondants pour d'autres usages de l'espace public : trottoirs plus larges, report de places de parking à proximité du cœur de ville, espaces de convivialité, espaces verts, voies cyclables sont les réponses les plus mentionnées.

# Comment jugez-vous la place du stationnement en centre-ville ?



# A quelles conditions accepteriez-vous la suppression ou la limitation de places de stationnement en centre-ville ?



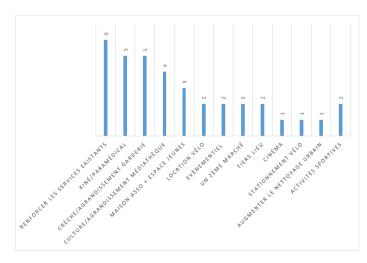
Constat 6 : Une offre de services qui satisfait une majorité des répondants. Des demandes existantes sur le maintien et le renforcement de ces services, notamment concernant la petite enfance, la culture ou l'installation de professionnels paramédicaux.

Comment jugez-vous l'offre de services en centre-ville ?

Sur le développement de quelle offre de services en centre-ville souhaiteriez-vous que la commune travaille de manière prioritaire ?



Constat 7: Une offre de commerces qui satisfait une majorité de répondants. Les demandes qui reviennent avec le plus d'insistance concernent l'installation d'une boucherie, d'un fleuriste ou d'un commerce autour des circuits courts et des produits du terroir.



## Comment jugez-vous l'offre de commerces en centre-ville ?





SAMEDI 28 JANVIER 20H30

38

DIVANCE

20H30

05 FEVRIER 14H30

M THOUPS DESCRIBED SAMED FWER F PIR OS DAY JAIMER 14H30

Salle de la Belle Étoile ROHAN

On mange De Pascal Martin

Comédie en 4 actes de Viviane Tardivel